



LYCÉE PÉRIER

Les options facultatives possibles en classe de 1^{ère}
au lycée Périer à la rentrée 2017



Cas particulier de la section 1^{ère} Littéraire :

1 enseignement de spécialité est à choisir dès la classe de 1^{ère} :

- Anglais approfondi

OU

- Option Mathématiques
(programme de Mathématiques de la section ES)

Options Facultatives complémentaires possibles pour toutes les section de 1^{ères} (L, ES, S et STMG)

Il est possible de prendre une à deux options facultatives parmi les 8 suivantes proposées, à condition d'avoir débuté les options dès la classe de seconde sauf exception (signalé par un *) :

- Latin confirmé (3H)

ou

- Grec ancien (3H) *
(possibilité de débiter en 1^{ère})

- Option facultative EPS Danse-Step (3H)

ou

- Option facultative EPS Basket-Musculation (3H)

Et / Ou

- Chinois LV3 (3H)

ou

- Hébreu LV3 (3H)

- Section européenne italien
(DNL mathématiques) (3H)

Uniquement pour les élèves entrant en 1^{ère} L, ES ou S

ICN (2H)

(Informatique et création numérique)

Ouvert aux L, ES et S sous réserve

D'un effectif minimum de 12 élèves

et maximum 24 élèves.

(possibilité de débiter en 1^{ère})

- Section européenne Anglais *
(DNL management) (3H)

Uniquement pour les élèves entrant en 1^{ère} STMG

(option à débiter dès la classe de 1^{ère})

- Art danse (3H)

- Italien LV3 (3H)

(Les cours auront lieu soit par inscription au CNED,

à votre charge, soit dans un autre établissement

dans le cadre de la mutualisation

Rappel : Toute option facultative débutée en début d'année doit être poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Abandon en cours d'année formellement interdit.

Informations complémentaires possibles par mail : secretariatscolarité@lyceeperier.fr

